



CADRE DE RÉFÉRENCE

des compétences pour la réinsertion des détenus et les nouveaux obstacles à la réinsertion créés par la pandémie de COVID-19



Partenaires

ISC - Institut Saumurois de la Communication (France)
Avaca Technologies (Greece)
O.N.L.U.S. - Linc Societa' Cooperativa Sociale a Responsabilita' Limitata (Italy)
DGRSP - Direção-Geral de Reinserção e Serviços Prisionais (Portugal)
Aproximar - Cooperativa de Solidariedade Social - CRL (Portugal)
Asociatia Vis Juventum (Romania)
MEH - Merseyside Expanding Horizons Limited (United Kingdom)

Auteurs

Merseyside Expanding Horizons
Stacey Robinson, Cinzia Miatto, Marta Lázaro Echavarren

Coordinateur du projet

ISC - Institut Saumurois de la Communication (France)

Date Publication

2022

Agreement Number: 2020-1-FR01-KA227-ADU-095530

The European Commission's support for the production of this publication does not constitute an endorsement of the contents, which reflect the views only of the authors, and the Commission cannot be held responsible for any use which may be made of the information contained therein

SOMMAIRE

04 Introduction

06 Les besoins en réinsertion des détenus et les nouveaux obstacles à la réinsertion créés par Covid 19

47 Conclusions

05 Méthodologie

15 Compétences nécessaires à la réinsertion des détenus et nouveaux obstacles créés par Covid-19 pour mener une vie respectueuse de la loi après la libération (surtout dans les 6 premiers mois).

50 Références

Introduction

Ce Référentiel de Compétences pour la réinsertion des détenus fait partie de Self-Design, un projet Erasmus+ en partenariat avec la France, le Portugal, le Royaume-Uni, l'Italie, la Grèce et la Roumanie.

Self-Design a pour objectif de développer une méthodologie innovante permettant aux détenus de prendre conscience de leurs besoins uniques en matière de réinsertion et d'améliorer les performances professionnelles des praticiens de la justice qui travaillent en milieu carcéral, en leur donnant accès à de nouveaux outils et ressources pour la réinsertion des détenus.

Ce cadre de référence illustrera les compétences critiques que les détenus doivent mettre en œuvre lors de leur libération (à savoir pendant les processus de transition), en mettant fortement l'accent sur les expériences récentes de libération des détenus au début de la pandémie.

Pour l'élaboration du Cadre de référence, le terme " compétence " est défini comme la capacité à mobiliser et à déployer des valeurs, des attitudes, des aptitudes, des connaissances et/ou une compréhension pertinentes afin de répondre de manière appropriée et efficace aux demandes, aux défis et aux opportunités que présente un type de contexte donné.

Le présent cadre de référence est structuré en deux parties principales ;

- La première partie est une analyse européenne de la situation des prisons en Europe, incluant une description du système pénal des partenaires impliqués dans le projet, afin de fournir une vue d'ensemble de la vie des ex-détenus après COVID-19, en termes de défis et d'obstacles auxquels ils sont confrontés.
- La deuxième partie se concentre sur les compétences clés, basées sur les entretiens menés par les partenaires, que les détenus doivent développer à leur libération.

Méthodologie

Ce cadre de compétences pour la réinsertion des détenus et les nouveaux obstacles à la réinsertion créés par la pandémie de COVID-19 vise à illustrer les compétences critiques que les détenus doivent appliquer après leur libération pendant les processus de transition, en se concentrant sur les expériences récentes de libération des détenus au début de la pandémie et sur les compétences pour les six premiers mois après le retour dans la société.

Le concept de " compétence " a été défini comme la capacité à mobiliser et à déployer des valeurs, des attitudes, des aptitudes, des connaissances et/ou une compréhension pour répondre de manière appropriée et efficace aux demandes, aux défis et aux opportunités présentés dans un type de contexte donné.

Pour cela, deux méthodologies ont été mises en œuvre, une recherche documentaire dans chaque pays (France, Grèce, Portugal, Italie, Roumanie et Royaume-Uni) sur le système pénal de chaque pays. Ces informations ont été utilisées pour mettre en évidence les similitudes et les différences entre les pays partenaires ; et des entretiens semi-structurés, à savoir un questionnaire. Chaque partenaire a mené 6 entretiens (42 entretiens au total) afin de recueillir la parole d'anciens détenus sur leur expérience de retour dans la société au début de la pandémie. Les entretiens ont été menés en face à face, par téléphone et en ligne.

Les questions posées ont approfondi chaque sujet du général au particulier et se sont concentrées sur 5 domaines thématiques :

1. La famille et les relations
2. La situation du logement
3. L'emploi
4. L'accès aux services
5. L'impact de Covid-19

La première question de chaque domaine thématique était de nature générale, afin de permettre un dialogue et d'encourager une approche accueillante d'écoute active et d'empathie qui aiderait à comprendre pleinement les pensées, les sentiments et les motivations, tout en mettant en évidence les choix de la personne et en comprenant pleinement ses besoins.

C'est sur la base de ces résultats que ce cadre a été développé. Cette méthodologie a permis d'identifier la capacité des détenus à faire face à des demandes complexes dans un contexte donné.



Les besoins de réinsertion des
détenus et les nouveaux obstacles
à la réinsertion créés par Covid
19

Les prisons en Europe pendant le COVID-19

Selon l'Observatoire européen des prisons, dans l'Union européenne, plus de 584 485 personnes étaient détenues dans des centres pénitentiaires en 2019.

En moyenne, un cinquième des détenus en Europe est un non-national ; cependant, au sein des pays de l'UE, il existe des différences significatives. Les pays où les pourcentages sont supérieurs à la moyenne sont généralement ceux d'Europe du Nord, du Centre et du Sud, tandis que les pays d'Europe de l'Est se classent en bas de la liste avec des pourcentages excessivement bas.

Les conclusions du Conseil de l'Europe ont montré que pendant la période des confinements, le taux d'incarcération est resté stable dans la plupart des pays de l'UE, mais a commencé à augmenter dans plusieurs administrations pénitentiaires, selon une nouvelle étude de l'Université de Lausanne pour le Conseil de l'Europe.

Les études et les recherches montrent que la situation dans les prisons varie d'un pays à l'autre. Certains pays enregistrent une diminution du nombre de détenus.

Cette diminution est due à un certain nombre de raisons, notamment la libération de prisonniers pour empêcher la propagation de Covid-19. Le COVID-19 a obligé les gouvernements à mettre en place des mesures pour réduire la population carcérale et limiter la propagation du virus.

En Italie par exemple, en février 2020, il y avait 61 230 détenus dans les prisons contre 50 931 places disponibles, avec un taux d'encombrement de 120%. La principale raison est liée à une diminution due à une réduction du nombre de crimes commis et à un recours accru aux mesures alternatives à la détention par le système judiciaire.

En France, la population carcérale avait connu une baisse importante et sans précédent lors du confinement du printemps 2020, mais le nombre de détenus est reparti à la hausse.

Cette évolution du nombre de détenus a permis d'améliorer les conditions de travail du personnel pénitentiaire et les conditions d'hébergement des personnes condamnées, tout en facilitant la mise en œuvre des mesures de prévention du virus.

Au Portugal, les statistiques annuelles officielles du système pénitentiaire portugais montrent qu'entre juillet 2020 et juillet 2021, le nombre de détenus en détention est passé de 10842 en 2020 (DGRSP, 2020a) à 11385 en 2021, ce qui révèle une augmentation de 1% (DGRSP, 2021c). Cependant, en examinant les données de l'année 2020, nous pouvons constater une diminution du taux de population carcérale accompagnée d'une augmentation du nombre de délinquants libérés.

En Roumanie également, la situation est très similaire à celle des autres pays, la population carcérale a enregistré une tendance à la hausse en 2020, observant une augmentation du nombre de 20 578 détenus en 2019 à 21 753 détenus. Par conséquent, la pénurie d'hébergement, par rapport à un espace minimum de 4 m² pour chaque détenu, est passée de 2 301 à 3 489 places de détention.

Besoins identifiés et besoins apparus lors du Covid

Avant le Covid, les besoins des détenus en matière de réinsertion sociale étaient clairs : réintégration des membres de la famille, traitement des problèmes d'abus, de la famille, traitement des problèmes de toxicomanie et de santé mentale, accès à un système de soutien et obtention d'un emploi et d'un logement, désavantages sociaux...etc.

La sortie de prison est un moment délicat, au cours duquel la personne est confrontée à des changements personnels, à des changements de contexte et aux effets que l'emprisonnement a eu sur sa vie. Dans de nombreux cas, le retour à la vie libre signifie franchir le seuil de la prison seul (en l'absence de ressources) ou avec le seul soutien de la famille (principal pivot du réseau relationnel, voire seule ressource disponible).

- **Vulnérabilité économique**
Logement, travail, finances. La vulnérabilité économique est souvent le résultat d'une déstabilisation psychologique et d'une dépendance financière, car la majorité des ex-détenus sont fortement dépendants de leur famille ou des institutions pour satisfaire leurs besoins fondamentaux
- **Stigmatisation**
Certains anciens détenus ont souligné le fait qu'ils se sentent marginalisés, mis à l'écart et stigmatisés en tant qu'individus du fait de leur détention passée. En conséquence, ils se perçoivent comme exclus du monde du travail ainsi que du reste de la société par manque de liens sociaux.
- **Intégration**
Cela devient encore plus important si l'on considère que la réinsertion ne nécessite pas un effort exclusif des institutions publiques, mais requiert un engagement de tous ceux (particuliers, collectivités locales, associations bénévoles, catégories professionnelles, entrepreneurs) qui peuvent contribuer à l'intégration sociale et professionnelle de l'ex-détenu.
- **Résidence de l'utilisateur**

Services d'aide disponibles

Le soutien apporté aux ex-détenus varie d'un pays à l'autre.

En général, l'aide fournie dans les pays est liée à un soutien financier et à des programmes de réinsertion afin de les aider à s'intégrer dans la société.

En général, le détenu se voit garantir un programme de traitement spécial, orienté vers la résolution des problèmes spécifiques liés à la vie familiale, au travail et aux conditions environnementales auxquels il devra faire face après avoir quitté la prison. À cette fin, une coopération avec les centres de services sociaux, les services territoriaux concernés et les organisations bénévoles est demandée.

Systemes pénaux en Europe

France

Tribunal de police

Le Code pénal distingue cinq classes de contraventions, en fonction de la gravité de la peine qui leur est appliquée. Ces contraventions sont les infractions pénales les moins graves, telles que le trouble à l'ordre public, la chasse sans permis, les coups et blessures légers, etc. C'est le tribunal de police qui juge les cinq classes d'infractions. Ce tribunal siège au tribunal de grande instance et statue toujours à juge unique. Il est assisté d'un greffier.

Tribunal correctionnel

Le tribunal correctionnel juge les infractions (vol, fraude, abus de confiance, lésions corporelles graves, etc.) commises par des adultes.

Cour d'assises

La cour d'assises juge les personnes accusées de crimes, de tentatives de crimes et de complicité de crimes : meurtre, viol, vol à main armée, etc.

Elle est compétente pour tous les crimes de droit commun commis par des adultes.

Cour d'appel

Si le prévenu n'est pas d'accord avec la première décision, il peut faire appel.

La cour d'appel contrôle les faits et le droit : elle examine les éléments matériels de l'affaire et vérifie qu'il n'y a pas eu d'erreur de droit.

Cour de Cassation

Il s'agit de la plus haute juridiction du système judiciaire. Elle siège à Paris et a compétence sur l'ensemble du territoire français. Elle vérifie que la loi a été correctement et également appliquée par tous les tribunaux et cours d'appel.

Portugal

Le système pénal portugais est sous la responsabilité du ministère de la Justice, qui s'acquitte de ses tâches par le biais de la Direction générale de la réinsertion et des services pénitentiaires (Direção-Geral de Reinserção e Serviços Prisionais, DGRSP). La DGRSP a pour mission le développement de politiques de prévention criminelle et de réinsertion sociale des adultes et des jeunes délinquants, ainsi que la gestion des systèmes de justice juvénile et pénitentiaire de manière articulée et complémentaire (article 2 du décret-loi n° 215/2012 du 28 septembre).

En ce qui concerne la législation, le système pénal portugais est guidé par les principaux instruments juridiques suivants :

Constitution de la République portugaise (Constituição da República Portuguesa, CRP)

- Code pénal (Código Penal, CP)
- Code pour l'exécution des peines et mesures privatives de liberté (Código da Execução das Sentenças e Medidas Privativas da Liberdade, CEPML)
- Règlement général des établissements pénitentiaires

Roumanie

L'Administration Nationale des Pénitenciers est le service public chargé d'appliquer le régime de détention et d'assurer la récupération de l'intervention, dans des conditions qui garantissent le respect de la dignité, facilitant la responsabilisation et la réintégration dans la société des personnes privées de liberté et contribuant à accroître la sécurité de la communauté, à maintenir l'ordre public et la sécurité nationale.

L'activité de l'Administration Nationale des Pénitenciers et des unités subordonnées est coordonnée directement par le Ministre de la Justice. La gestion de l'Administration Nationale des Pénitenciers est sous la responsabilité du Directeur Général, qui la représente dans les relations avec le Ministère de la Justice et les institutions de l'administration publique centrale et avec d'autres autorités, organisations centrales et locales, ainsi qu'avec les personnes morales et physiques du pays et de l'étranger.

Les détenus et les pensionnaires purgent des peines privatives de liberté et des mesures éducatives dans les unités subordonnées de l'Administration nationale des pénitenciers, organisées comme suit : 34 pénitenciers (dont un pénitencier pour femmes) ; 2 centres éducatifs ; 2 centres de détention ; 6 hôpitaux pénitentiaires. Sur les 33 pénitenciers, 8 ont un rôle de coordination des unités situées dans une certaine zone géographique. Les missions de transport des détenus et des personnes internées entre les unités, sont effectuées par la sous-unité de garde et le transfert des détenus.

Les régimes d'exécution des peines privatives de liberté applicables dans le pénitencier : le régime de sécurité maximale (emprisonnement à vie et personnes condamnées à plus de 13 ans de prison, et celles qui présentent un risque pour la sécurité du pénitencier) ; le régime fermé (personnes condamnées à une peine d'emprisonnement de 3 ans maximum, mais ne dépassant pas 13 ans) ; le régime semi-ouvert (personnes condamnées à plus d'un an de prison, mais ne dépassant pas 3 ans) ; le régime ouvert (personnes condamnées à une peine d'emprisonnement ne dépassant pas un an).

Royaume Uni

La principale autorité chargée des poursuites pénales en Angleterre et au Pays de Galles est le CPS. Le CPS est un organisme indépendant chargé d'engager des poursuites dans les affaires criminelles ayant fait l'objet d'une enquête de la part de la police et d'autres organismes d'enquête.

Le CPS emploie des avocats spécialisés en droit pénal qui peuvent fournir des conseils juridiques à la police, sont souvent responsables de la décision d'inculper un suspect et soutiennent les avocats qui présentent l'affaire pour l'accusation au tribunal.

HMCTS (Her Majesty's Courts and Tribunals Service) est l'agence exécutive responsable de l'administration des cours et tribunaux en Angleterre et au Pays de Galles. Le HMCTS est responsable de certains aspects pratiques des procédures judiciaires pénales.

Les Magistrates' courts et la Crown Court sont les tribunaux de première instance en Angleterre et au Pays de Galles, ce qui signifie que les défendeurs verront leur affaire entendue d'abord dans l'un de ces tribunaux

La chambre criminelle de la Cour d'appel entend les appels des décisions de la Crown Court de la part de la défense si elle peut établir des motifs d'appel.

Le Sentencing Council est un organisme non ministériel et indépendant qui publie des directives sur la détermination des peines en Angleterre et au Pays de Galles.

Italie

Les délits sont généralement classés en deux catégories, en fonction de leur gravité. Le code pénal italien actuellement en vigueur (code Rocco), dans son article 17, distingue deux types différents de délits : le crime (dont la peine peut être la réclusion à perpétuité, l'emprisonnement ou une amende) et la contravention (dont la peine peut être l'arrestation et une amende).

Parmi les différentes classifications développées par la loi, les délits peuvent être considérés comme communs ou propres selon qu'ils peuvent être commis, respectivement, par n'importe qui ou par ceux qui détiennent des qualifications ou des positions particulières (agents publics, ceux qui fournissent des services d'utilité publique et ceux qui sont chargés d'un service public).

En outre, une distinction est faite entre les délits coupables, intentionnelles et malveillants, qu'ils soient tentés ou commis.

Une véritable "seconde chance "

La prévention de la criminalité comprend toutes les activités qui contribuent à arrêter ou à réduire la criminalité en tant que phénomène social. Ces activités sont entreprises par tous les acteurs susceptibles de jouer un rôle préventif : les responsables politiques locaux, les services répressifs et le système judiciaire, les services sociaux, le système éducatif, les organisations de la société civile, l'industrie, les banques, le secteur privé, les chercheurs et les scientifiques, ainsi que le grand public, avec le soutien des médias.

Par nature, la prévention de la criminalité requiert une approche pluridisciplinaire. C'est pourquoi de nombreuses politiques nationales contribuent à la prévention de la criminalité : droit pénal, politique sociale, éducation, urbanisme, fiscalité, autorités locales, etc. En ce qui concerne la criminalité générale, l'action préventive la plus efficace doit se dérouler le plus près possible du terrain. Cela se traduit par l'émergence de multiples initiatives locales, les pratiques de "politique communautaire", qui impliquent les forces de police, les autorités locales, les entreprises, les associations et les citoyens.

Jusqu'à présent, les États de l'UE étaient les premiers responsables des questions de prévention de la criminalité. Avec l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne (article 84 du TFUE), l'UE a désormais la possibilité d'établir des mesures visant à promouvoir et à soutenir les actions des États membres dans ce domaine.

L'UE s'attache à faciliter les échanges d'expériences et de bonnes pratiques pour atténuer les facteurs qui favorisent la criminalité et la récidive ou qui placent une personne dans une situation vulnérable et pour prévenir la corruption ainsi que l'infiltration criminelle dans l'économie et la société. En outre, l'UE a commencé à introduire, de manière systématique, de solides dispositions préventives dans ses initiatives phares, allant de la politique anti-drogue à la cybercriminalité, en passant par la traite des êtres humains et la pédopornographie.

Depuis 2001, le Réseau européen de prévention de la criminalité (REPC) offre une plateforme européenne d'échange de bonnes pratiques, de recherches et d'informations sur les différents aspects de la prévention locale de la criminalité. Bien que couvrant tous les types de criminalité, le réseau accorde une attention particulière aux domaines de la délinquance juvénile, urbaine et liée à la drogue. Le site web du réseau contient une riche base de données sur les orientations stratégiques nationales et les projets entrepris dans différents domaines de la criminalité tels que le cambriolage, la criminalité d'entreprise, la police de proximité, la violence scolaire et les différentes catégories de criminalité organisée.

Le programme pour la prévention et la lutte contre la criminalité (ISEC) a alloué une subvention à l'action à la Belgique, qui accueille désormais le secrétariat professionnel de l'EUCPN et poursuivra le développement du réseau. En outre, l'ISEC finance un large éventail de petits projets de prévention de la criminalité. D'autres activités de prévention de la criminalité peuvent être soutenues par un certain nombre d'instruments financiers de l'UE, tels que le programme Daphné III Recherche des traductions disponibles du lien précédent, le 7e programme-cadre de recherche, les fonds structurels et d'autres programmes liés à l'intégration et à l'éducation.

Pour lutter efficacement contre la criminalité, les autorités de justice pénale des pays de l'UE doivent travailler ensemble. En fin de compte, dans un espace européen commun de justice, les services répressifs et judiciaires nationaux pourront se faire confiance et compter les uns sur les autres...

Les citoyens auront ainsi davantage confiance dans l'équité des procédures, sachant que leurs droits sont protégés lorsqu'ils doivent comparaître devant un tribunal dans un autre pays, ou s'ils sont victimes d'un délit.

Une action au niveau de l'UE dans ce domaine est cruciale pour un certain nombre de raisons :

- La grande criminalité organisée est souvent commise par-delà les frontières. Pour éviter que les criminels ne trouvent refuge dans des endroits sûrs, les législations des pays de l'UE devraient être davantage alignées.
- Si les gens peuvent être sûrs que leurs droits sont respectés, dans tous les pays de l'UE, s'ils sont soupçonnés ou accusés d'un crime, ils sont plus susceptibles d'utiliser leur droit de vivre, de travailler ou d'étudier dans un autre pays de l'UE.
- Des règles communes renforcent la confiance mutuelle entre les systèmes judiciaires des différents pays de l'UE. La coopération et la reconnaissance mutuelle des décisions sont ainsi facilitées dans toute l'UE.
- Le droit pénal de l'UE contribue à prévenir et à punir les infractions graves, par exemple les crimes contre l'environnement.

Dans le monde entier, les systèmes de justice pénale sont les principales sources de graves violations des droits de l'homme, notamment d'exécutions extrajudiciaires, de torture, de détention arbitraire et de discrimination.

Les droits de l'homme sont des droits que nous avons simplement parce que nous existons en tant qu'êtres humains - ils ne sont accordés par aucun État. Ces droits universels sont inhérents à chacun d'entre nous, quels que soient notre nationalité, notre sexe, notre origine nationale ou ethnique, notre couleur, notre religion, notre langue ou tout autre statut. Ils vont du plus fondamental - le droit à la vie - à ceux qui font que la vie vaut la peine d'être vécue, comme les droits à l'alimentation, à l'éducation, au travail, à la santé et à la liberté.

La Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH), adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1948, a été le premier document juridique à énoncer les droits de l'homme fondamentaux devant être universellement protégés. La DUDH, qui a eu 70 ans en 2018, reste le fondement de tout le droit international des droits de l'homme. Ses 30 articles fournissent les principes et les éléments constitutifs des conventions, traités et autres instruments juridiques actuels et futurs relatifs aux droits de l'homme.

La UDHR, ainsi que les deux pactes - le Pacte international relatif aux droits civils et politiques et le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels - constituent la Charte internationale des droits.

La réinsertion sociale est souvent comprise comme le soutien apporté aux délinquants lors de leur réinsertion dans la société après leur incarcération. Une définition plus large englobe toutefois un certain nombre d'interventions entreprises après une arrestation pour détourner les délinquants du système de justice pénale vers une mesure alternative, notamment un processus de justice réparatrice ou un traitement adapté. Elle inclut l'imposition de sanctions communautaires plutôt que l'emprisonnement, dans le but de faciliter la réintégration sociale des délinquants au sein de la communauté, plutôt que de les soumettre aux effets marginalisant et néfastes de l'emprisonnement. Pour ceux qui sont condamnés à l'emprisonnement, elle comprend des programmes correctionnels en prison et des interventions postpénales (Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 2006). Ces dernières années, la composante communautaire de ces interventions, après la libération, a été diversement appelée "postcure", "soins transitoires", "réinsertion" ou "soutien à la réinsertion", réintégration ou réinstallation. Certaines interventions post libératoires peuvent commencer alors que le délinquant est encore incarcéré, dans le but de faciliter l'adaptation post libératoire.

Les anciens délinquants sont exposés au risque d'exclusion sociale. La politique de cohésion de l'UE soutient l'inclusion sociale des personnes handicapées, des jeunes et des travailleurs âgés, des travailleurs peu qualifiés, des migrants et des minorités ethniques telles que les Roms, des personnes vivant dans des zones défavorisées et des femmes sur le marché du travail. Elle soutient la stratégie Europe 2020, qui vise à sortir au moins 20 millions de personnes du risque de pauvreté.

Lorsque les anciens délinquants sortent de prison, leur réinsertion peut être difficile. À Self Design, nous voulons leur offrir un soutien, leur enseigner des valeurs telles que le respect et l'autonomie afin qu'ils puissent avoir une seconde vie, une chance de réintégrer la société, et rendre celle-ci plus inclusive et plus sûre. Le projet vise à aider les ex-détenus à éviter la récidive et à se réinsérer dans la société, à travailler avec des mentors pour former les détenus aux compétences de base dont ils auront besoin à leur sortie, à les aider à planifier leur vie à l'extérieur.

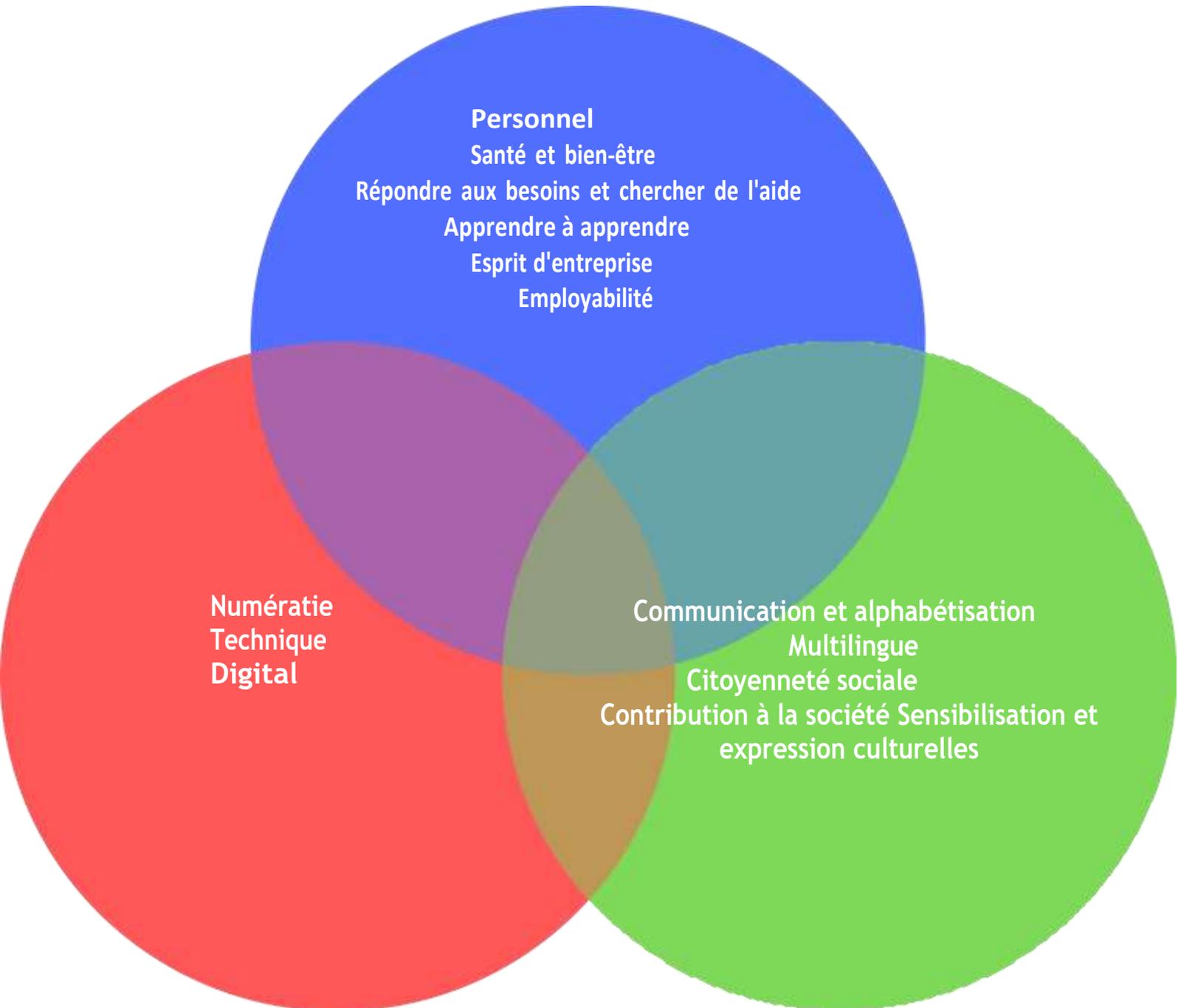
Après la libération, surtout au cours des premiers mois, il convient de coopérer avec les services sociaux, les centres d'accueil et les services pénitentiaires pour les aider dans les affaires courantes.



Compétences nécessaires pour
la réinsertion des détenus et
les nouveaux obstacles créés
par Covid-19 pour mener une
vie respectueuse de la loi après
la libération.

Cadre de compétences

par rapport à soi-même...



En relation avec le canal de communication...

En relation avec les autres...



Personnel

Personnel



La compétence personnelle est la capacité à réfléchir sur soi-même, à gérer efficacement le temps et l'information, à travailler avec les autres de manière constructive, à rester résilient et à gérer son propre apprentissage et sa propre carrière. Elle comprend la capacité de faire face à l'incertitude et à la complexité, d'apprendre à apprendre, de favoriser son bien-être physique et émotionnel, de préserver sa santé physique et mentale et d'être capable de mener une vie consciente de sa santé et orientée vers l'avenir, de faire preuve d'empathie et de gérer les conflits dans un contexte d'inclusion et de soutien. C'est la capacité à reconnaître ses propres émotions, à se motiver et à contrôler ses émotions, qui est dirigée vers soi, vers la gestion du monde émotionnel lui-même.

Indicateurs comportementaux

- Conscience de soi (Reconnaître et comprendre nos propres humeurs, émotions et impulsions, ainsi que leur effet sur les autres)
- Autogestion (Contrôle des impulsions négatives, ou de la mauvaise humeur, et qui nous permet de ne pas prendre de décisions hâtives)
- Motivation (enthousiasme pour faire quelque chose)
- Responsabilité personnelle (être responsable)
- Tolérance au stress (Être résilient et capable de faire face à l'incertitude et au stress).
- Autorégulation (agir selon les règles)
- Prise de décisions
- Confiance en soi (avoir confiance en ses propres capacités, qualités ou jugements ; confiance en soi)
- Identifier ses propres capacités et évaluer ses forces et ses faiblesses
- Gérer la complexité et les obstacles
- Réflexion critique
- Résolution de problèmes

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Pour reconnaître nos émotions et leurs effets sur nos forces et nos faiblesses
- Pour avoir confiance en soi
- Pour notre propre contrôle émotionnel
- Pour garder sous contrôle les émotions et impulsions néfastes, notre capacité à gérer le changement et les situations stressantes.
- Pour avoir une capacité d'adaptation, une flexibilité pour gérer le changement Avoir un sentiment d'accomplissement et de motivation
- Pour être optimiste, persévérant dans l'atteinte de nos objectifs malgré les obstacles.



Santé et bien être

Santé et bien être



La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Indicateurs comportementaux

- Effectuer toute tâche ou course sans difficulté
- Manger de manière saine, organisée et équilibrée prendre soin de sa santé physique et mentale
- Avoir un horaire de sommeil continu et contrôlé
- Mener une vie active
- Eviter les maladies et les addictions
- Attitude positive à l'égard du bien-être personnel, social et physique
- Connaître les composantes d'un esprit, d'un corps et d'un mode de vie sains
- Être conscient des facteurs socio-économiques, biologiques et environnementaux

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Parce qu'il s'agit d'une composante intégrale et essentielle de la vie.
- Parce qu'elle est plus que l'absence de problèmes, de maladies, de troubles ou de handicaps.
- La santé mentale est un état de bien-être dans lequel un individu prend conscience de ses propres capacités, peut faire face aux stress normaux de la vie, peut travailler de manière productive et est capable d'apporter une contribution à sa communauté.
- La santé est fondamentale pour notre capacité collective et individuelle, en tant qu'êtres humains, à penser, à émouvoir, à interagir les uns avec les autres, à gagner notre vie et à en profiter. Sur cette base, la promotion, la protection et le rétablissement de la santé mentale peuvent être considérés comme une préoccupation vitale des individus, des communautés et des sociétés du monde entier



**Répondre aux besoins
et chercher de l'aide**

Répondre aux besoins et chercher de l'aide



La capacité de reconnaître les symptômes et de savoir que l'on a un problème qui peut nécessiter l'intervention de quelqu'un d'autre. Cette prise de conscience doit pouvoir être articulée ou exprimée dans des mots qui peuvent être compris par d'autres, et le demandeur d'aide doit se sentir à l'aise pour le faire. Les sources d'aide et de soutien pour faire face au problème doivent être disponibles et accessibles, et le demandeur d'aide doit savoir où et comment obtenir ce soutien. Le demandeur d'aide doit être prêt et capable de révéler son état intérieur à la source d'aide.

Indicateurs comportementaux

- Planifier et anticiper
- Éviter les problèmes
- Rechercher les possibilités et les ressources disponibles en matière d'éducation, de formation et de carrière.
- Reconnaître le mentorat et découvrir des facilitateurs efficaces pour chercher de l'aide
- Chercher du soutien, de l'aide et des conseils lorsque cela est nécessaire et ressenti comme tel
- Reconnaître ses propres limites et identifier ses besoins
- Courage Humilité honnêteté
- Faire confiance aux autres
- Se prendre en charge
- Comprendre le processus de recherche d'aide
- Poser des questions
- Comprendre les obstacles à la recherche d'aide
-

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Parce que on a besoin des autres et de se sentir accompagnés.
- Parce que nous ne sommes pas seuls, il y a plein de personnes autour prêtes à nous aider si on en a besoin.
- Parce que personne n'a plus de valeur qu'un autre



La littératie est la capacité d'identifier, de comprendre, d'exprimer, de créer et d'interpréter des concepts, des sentiments, des faits et des opinions sous des formes tant orales qu'écrites, en utilisant des supports visuels, sonores/audio et numériques dans toutes les disciplines et tous les contextes. Elle implique la capacité de communiquer et de se connecter efficacement avec les autres, de manière appropriée et créative. Le développement de la littératie constitue la base de tout apprentissage ultérieur et de toute interaction linguistique. Selon le contexte, la compétence en littératie peut être développée dans la langue maternelle, la langue de scolarisation et/ou la langue officielle d'un pays ou d'une région." **Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Commission européenne, 2019.**

Indicateurs comportementaux

- Lire
- Ecrire
- Parler
- Ecouter
- S'exprimer, se faire comprendre, comprendre les autres et transmettre des idées
- Bien comprendre les informations écrites
- Avoir du vocabulaire
- Connaître la grammaire
- Connaître les fonctions linguistiques et les principaux types d'interaction verbale.
- Savoir faire la distinction entre les textes littéraires et non littéraires
- Être capable de distinguer les principales caractéristiques des différents styles et registres de langue
- Volonté d'engager un dialogue critique et constructif
- Appréciation des qualités esthétiques
- Intérêt pour l'interaction avec les autres
- Conscience de l'impact de la langue sur les autres
- Comprendre et utiliser la langue d'une manière positive et socialement responsable
- S'adapter à différents publics
- Gérer le langage corporel et l'utilisation de l'espace argumenter et débattre
- Formuler des questions structurer des phrases
- Retenir l'intérêt et l'attention du destinataire
- Résumer
- Ne pas faire de fautes de grammaire
-

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Communiquer oralement et par écrit dans une variété de situations.
- Contrôler et adapter sa propre communication aux exigences de la situation.
- Distinguer et utiliser différents types de sources, rechercher, collecter et traiter des informations, utiliser des aides, formuler et exprimer ses arguments oraux et écrits de manière convaincante et adaptée au contexte.
Pour avoir une pensée critique
- Pour évaluer et travailler l'information
-



Multilingue

Multilingue



" Cette compétence définit la capacité d'utiliser différentes langues de manière appropriée et efficace pour communiquer. Elle partage largement les principales dimensions de la littératie : elle repose sur la capacité de comprendre, d'exprimer et d'interpréter des concepts, des pensées, des sentiments, des faits et des opinions, tant à l'oral qu'à l'écrit (écouter, parler, lire et écrire), dans un éventail approprié de contextes sociétaux et culturels, en fonction de ses désirs ou de ses besoins. Les compétences linguistiques intègrent une dimension historique et des compétences interculturelles. Elles reposent sur la capacité de faire la médiation entre différentes langues et différents médias, comme le souligne le Cadre européen commun de référence. Le cas échéant, elles peuvent inclure le maintien et le développement des compétences en matière de langue maternelle, ainsi que l'acquisition de la ou des langues officielles d'un pays." Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Commission européenne, 2019.

Indicateurs comportementaux

- Appréciation de la diversité culturelle et des langues officielles d'un pays
- Intérêt et curiosité pour les différentes langues et la communication interculturelle
- Respect du profil linguistique individuel de chaque personne et de la langue maternelle des personnes appartenant à des minorités ou issues de l'immigration.
- Apprendre une autre langue
- Se rendre à l'étranger et interagir avec des locuteurs natifs
- Parler, lire et écrire dans une langue étrangère
- Avoir conscience de l'existence de différents accents

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Comprendre les messages oraux
- Initier, maintenir et conclure des conversations
- Lire, comprendre et rédiger des textes, avec différents niveaux de compétence dans différentes langues, selon les besoins de l'individu.
- Utiliser les outils appropriés
- Apprendre les langues de manière formelle, non formelle et informelle tout au long de la vie.



Social

Social



Comprendre les messages oraux

Initier, maintenir et conclure des conversations

Lire, comprendre et rédiger des textes, avec différents niveaux de compétence dans différentes langues, selon les besoins de l'individu.

Utiliser les outils appropriés

Apprendre les langues de manière formelle, non formelle et informelle tout au long de la vie..

Indicateurs comportementaux

- Comprendre les codes de conduite et les normes de communication généralement acceptées dans différentes sociétés et contextes.
- Gérer les interactions sociales
- Communiquer de manière constructive dans différents contextes
- Collaborer au sein d'une équipe
- Faire preuve de tolérance
- Exprimer et comprendre des points de vue différents
- Être capable d' établir la confiance
- Faire preuve d'empathie
- Avoir une attitude collaborative
- Assertivité et intégrité
- Respecter la diversité des autres et de leurs besoins et
Être prêt à surmonter les préjugés et à parvenir à des accords.
- Résoudre les conflits
- Établir des relations constructives (regroupement familial...)
- Développer le concept de communautés

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Comprendre les émotions, les besoins et les préoccupations de l'autre personne.
- Créer un lien entre soi et les autres
- Comprendre ce que les autres vivent comme si nous le vivions nous-mêmes.
- Pour établir des relations avec les autres, motiver, inspirer, diriger, travailler en équipe, collaborer, négocier, résoudre les désaccords et les conflits, créer des équipes efficaces, persuader, influencer, trouver un partenaire ou un emploi et être capable de coopérer avec les autres..



Citoyenneté

Citoyenneté



"La compétence en matière de citoyenneté est la capacité d'agir en tant que citoyens responsables et de participer pleinement à la vie civique et sociale, sur la base de la compréhension des concepts et structures sociaux, économiques, juridiques et politiques, ainsi que des évolutions mondiales et de la durabilité." Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Commission européenne, 2019.

Indicateurs comportementaux

- Le respect des droits de l'homme comme base de la démocratie
- Attitude responsable et constructive
- Volonté de participer à la prise de décision démocratique à tous les niveaux et aux activités civiques
- Soutien à la diversité sociale et culturelle, à l'identité, à l'égalité des sexes, à la cohésion sociale et aux modes de vie durables (changement climatique et démographique mondial et ses causes sous-jacentes).
- Promotion d'une culture de la paix et de la non-violence
- Volonté de respecter la vie privée d'autrui
- Prise de responsabilité à l'égard de l'environnement
- Intérêt pour les évolutions politiques et socio-économiques, les sciences humaines et la communication interculturelle
- Dépassement des préjugés et acceptation des différences
- Atteinte des objectifs communs, agir et contribuer à un but plus large
- Garantir la justice sociale et l'équité
- Soutenir la sensibilisation à la citoyenneté européenne et l'ouverture sur le monde
- Volontariat et solidarité
- Apprendre à connaître les populations locales et leurs besoins
- Nettoyer et ramasser les déchets
- Être amical et accueillant
- Assister aux événements locaux et célébrer les festivités
- Avoir un sentiment d'appartenance et d'engagement envers la communauté, s'impliquer dans la communauté
- Connaître les concepts et phénomènes de base liés aux individus, aux groupes, aux organisations de travail, à la société, à l'économie et à la culture
- Connaître les événements contemporains et les principaux développements de l'histoire nationale, européenne et mondiale, les objectifs et les valeurs des mouvements sociaux et politiques
- Soutien au multiculturalisme

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- S'engager efficacement avec les autres dans l'intérêt commun ou public, y compris le développement sociétal durable.
- Développer l'esprit critique
- Résoudre des problèmes de manière intégrée Développer des arguments
- Participer de manière constructive aux activités communautaires et à la prise de décision à tous les niveaux, local, national, européen et international.
- Accéder aux médias traditionnels et nouveaux et comprendre le rôle et les fonctions des médias dans les sociétés démocratiques.

A photograph showing several volunteers wearing face masks and working with cardboard boxes in a warehouse or storage area. The boxes are labeled with 'Medicine', 'FOOD', and 'AID'. A large purple circle is overlaid on the center of the image, containing the text 'Contribution à la société'. In the foreground, a sign reads 'CHARITY'.

Contribution à la société

Medicine

AID

FOOD

CHARITY

Contribution to society



"C'est la capacité d'accomplir des activités au profit de la société, de son propre gré, pour une cause sans but lucratif, au profit de son développement personnel, en engageant son temps et son énergie pour le bien commun. son temps et son énergie pour le bien commun sans récompense financière."

Indicateurs comportementaux

- Discipliné, conscient de sa réalité et de son rôle de citoyen
- N'attend pas de rétribution financière.
- Persévérant, charitable et soucieux des autres.
- Sachant que l'on n'aide pas toujours avec des objets matériels, mais que l'approche humaine et le partage d'idées sont une façon d'aider.
- Ambitionner de construire et de voir un monde meilleur sans vouloir être le centre des applaudissements
- Savoir que les bons résultats demandent du temps et des efforts au quotidien.
- Chercher toujours à s'améliorer pour le bien de la communauté
- Engagement et savoir ne pas faire de compromis quand on ne peut pas
- Savoir que nous avons tous quelque chose à donner
- Des actions en cohérence avec leurs paroles,
- Effectuer un travail altruiste en fonction de ses capacités, de ce qu'on aime faire et de ce qu'on peut faire
- On bouge parce qu'on crée un changement positif
- Ne pas impliquer de problèmes personnels
- Aimer ce que l'on fait
- Ne pas prendre l'aide comme une obligation
- Connaître ses droits et ses responsabilités
- Service aux autres et bénévolat Altruisme et concept de bien commun
- Connaissance des programmes locaux, nationaux, internationaux et européens
- Travail en équipe
- Organisation et créativité
- Empathie et communication interpersonnelle
- Estime de soi
- Capacité d'apprentissage

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Réaliser la rééducation et la réinsertion sociale.
- Rééduquer et améliorer les possibilités de réinsertion.
- Pour éliminer la désocialisation et la déshumanisation de l'individu, plutôt que l'exécution de tâches spécifiques
- Pour la participation à des activités d'intérêt général permettant l'interaction avec d'autres individus, généralement des personnes en risque d'exclusion.
- Parce qu'elle peut devenir une thérapie



Sensibilisation et
expression culturelles

Sensibilisation et expression culturelles



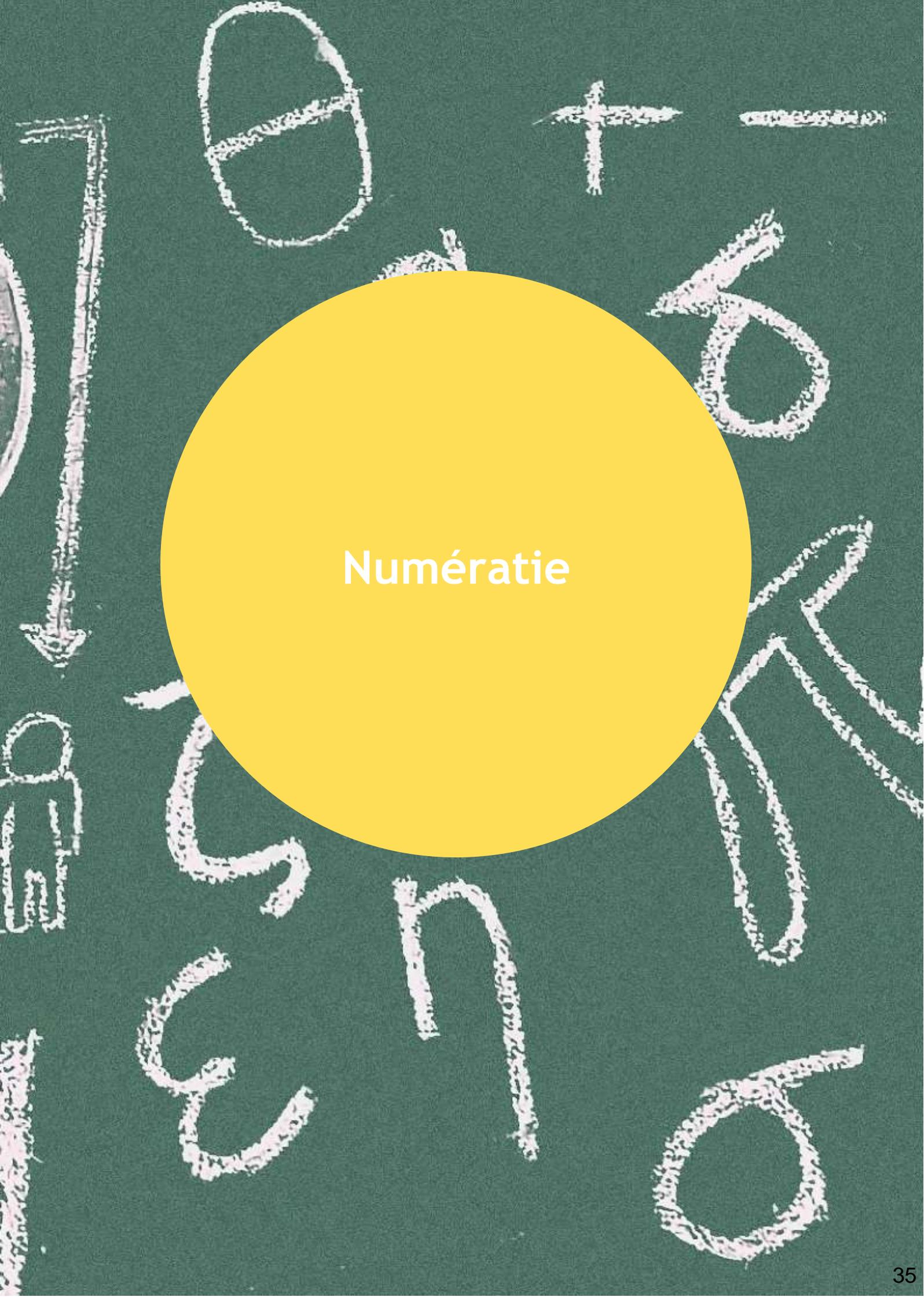
"La compétence en matière de sensibilisation et d'expression culturelles implique de comprendre et de respecter la manière dont les idées et le sens sont exprimés et communiqués de façon créative dans différentes cultures et à travers un éventail d'arts et d'autres formes culturelles. Elle implique d'être engagé dans la compréhension, le développement et l'expression de ses propres idées et du sens de sa place ou de son rôle dans la société, de diverses manières et dans divers contextes." Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Commission européenne, 2019.

Indicateurs comportementaux

- Ouverture d'esprit et respect de la diversité des expressions culturelles
 - Approche éthique et responsable de la propriété intellectuelle et culturelle
 - Curiosité pour le monde
 - Ouverture d'esprit pour imaginer de nouvelles possibilités
 - Participer à des expériences culturelles
 - Apprendre le choc culturel et s'informer sur les autres cultures
 - Comprendre que la liberté d'expression a des limites
 - Sortir de sa zone de confort
 - S'adapter au nouveau et à l'inconnu
 - Multiculturalisme
 - Accepter qu'aucune culture n'est meilleure qu'une autre
 - Apprécier la culture et le patrimoine
 - Intérêt pour les cultures locales, nationales, régionales, européennes et mondiales (langues, patrimoine, traductions, gastronomie...)
 - Développer sa propre identité
- Considérer la culture comme une façon de voir, d'exprimer et de façonner le monde.

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Exprimer et interpréter des idées figuratives et abstraites, des expériences et des émotions avec empathie, dans une gamme d'arts et d'autres formes culturelles.
- Identifier et exploiter les opportunités de valeur personnelle, sociale ou commerciale par le biais des arts et d'autres formes culturelles.
- S'engager dans des processus créatifs, à la fois individuellement et collectivement.



Numératie

Numératie

1

"La compétence mathématique est la capacité de développer et d'appliquer la réflexion et la perspicacité mathématiques afin de résoudre une série de problèmes dans des situations quotidiennes. Sur la base d'une bonne maîtrise du calcul, l'accent est mis sur le processus et l'activité, ainsi que sur les connaissances. La compétence mathématique implique, à des degrés divers, la capacité et la volonté d'utiliser des modes de pensée et de présentation mathématiques (formules, modèles, constructions, graphiques, tableaux) ." Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Commission européenne, 2019.

Indicateurs comportementaux

- Respect de la vérité
- Volonté de chercher des raisons et d'évaluer leur validité
- Curiosité à l'égard du monde
- Compréhension de l'origine/du fondement des choses
- Connaissance et maîtrise des nombres, mesures et structures, des opérations de base, des présentations mathématiques de base et des termes et concepts mathématiques
- Curiosité dans la recherche de réponses

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Appliquer les principes et processus mathématiques de base dans des contextes quotidiens à la maison et au travail (compétences financières...)
- Suivre et évaluer des chaînes d'arguments
- Reasonner mathématiquement
- Comprendre les preuves mathématiques
- Communiquer en langage mathématique
- Utiliser des supports appropriés (données statistiques, graphiques...)
- Comprendre les aspects mathématiques de la numérisation.



Technique

Technique



""La compétence en sciences fait référence à la capacité et à la volonté d'expliquer le monde naturel en faisant appel à l'ensemble des connaissances et à la méthodologie employée, y compris l'observation et l'expérimentation, afin d'identifier les questions et de tirer des conclusions fondées sur des preuves. Les compétences en technologie et en ingénierie sont des applications de ces connaissances et de cette méthodologie en réponse à des besoins humains perçus. Les compétences en science, technologie et ingénierie impliquent une compréhension des changements causés par l'activité humaine et une responsabilité en tant que citoyen individuel." Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Commission européenne, 2019.

Indicateurs comportementaux

- Appréciation critique
- Soutenir la sécurité, la vie privée et l'éthique et la moralité du progrès et de l'avancement technologiques en relation avec soi-même, la famille, la communauté, l'activité humaine, le monde naturel et les questions mondiales, en comprenant les limites, l'impact et les risques de la science.
- Sensibilisation à l'environnement et à la durabilité environnementale
- Être curieux du monde
- Comprendre quelles sources d'information sont valables et lesquelles ne le sont pas.
- Connaître les outils, les produits, les applications et les processus technologiques ainsi que les appareils nécessaires à la vie quotidienne.
- Comprendre l'origine/le fondement des choses
- Connaissance essentielle des sciences, de la technologie et de l'ingénierie, des principes de base du monde naturel, des concepts scientifiques fondamentaux et des théories, principes et méthodes scientifiques.

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Comprendre la science comme un processus d'investigation par le biais de méthodologies, y compris des observations et des expériences contrôlées.
- Utiliser la pensée logique et rationnelle
- Vérifier une hypothèse et être prêt à abandonner ses propres convictions lorsqu'elles sont contredites par de nouvelles découvertes expérimentales.
- Utiliser et manipuler des outils scientifiques, des machines technologiques et des données Pour atteindre un objectif
- Prendre une décision ou tirer une conclusion sur la base de preuves.
- Reconnaître les caractéristiques essentielles de la recherche scientifique
- Avoir la capacité de communiquer les conclusions et le raisonnement qui y ont mené.



Digital

Digital



"La compétence numérique implique l'utilisation confiante, critique et responsable des technologies numériques et l'engagement avec celles-ci pour l'apprentissage, au travail et pour la participation à la société. Elle comprend la maîtrise de l'information et des données, la communication et la collaboration, l'éducation aux médias, la création de contenu numérique (y compris la programmation), la sécurité (y compris le bien-être numérique et les compétences liées à la cybersécurité), les questions liées à la propriété intellectuelle, la résolution de problèmes et la pensée critique." Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Commission européenne, 2019.

Indicateurs comportementaux

- Communication, créativité et innovation
- Être conscient de ses possibilités, de ses limites, de ses effets et de ses risques Connaître les principes généraux, les mécanismes et la logique qui les sous-tendent Fonctionnement et utilisation de base de différents dispositifs logiciels et réseaux
- Adopter une approche critique de la validité, de la fiabilité et de l'impact des informations et des données disponibles par le biais des médias numériques
- Engagement avec les technologies et les contenus numériques
- Attitude réflexive et critique, curieuse, ouverte et prospective dans leur évolution
- Approche éthique, sûre et responsable dans l'utilisation de ces outils

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Utiliser les technologies numériques pour favoriser leur citoyenneté active et leur inclusion sociale, leur collaboration avec d'autres personnes et leur créativité pour atteindre des objectifs personnels, sociaux ou commerciaux.
- Utiliser, accéder, filtrer, évaluer, créer, programmer et partager des contenus numériques.
- Gérer et protéger les informations, contenus, données et identités numériques.
- Reconnaître et interagir efficacement avec des logiciels, des dispositifs d'intelligence artificielle ou des robots.

A young girl with long red hair and glasses is sitting on a wooden floor, reading a book. She is wearing a light blue dress and white tights with brown shoes. A stack of books is visible on the floor to her left. A large green circle is overlaid on the image, containing the text "Apprendre à apprendre".

Apprendre à apprendre

Apprendre à apprendre



"Apprendre à apprendre" est la capacité de poursuivre et de persister dans l'apprentissage, d'organiser son propre apprentissage, y compris par. " Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Commission européenne, 2019.

Indicateurs comportementaux

- Surmonter les défis et ne pas craindre de faire des erreurs, les accepter et en tirer des leçons
 - Se placer dans des environnements nouveaux et stimulants, sortir de sa zone de confort pour apprendre à se connaître.
 - Prenez le temps d'analyser vos propres expériences, évaluez-vous avant, pendant et après
 - Penser de manière critique à votre sujet et chercher à s'améliorer
 - Être ouvert aux critiques constructives.
 - Recherchez de nouvelles ressources d'apprentissage et analysez le type d'apprentissage qui vous convient le mieux (en ligne, en face à face, à distance, individuel, en groupe...)
 - Écouter les gens
 - S'adapter à différents contextes et environnements sociaux
 - Analyser et réfléchir à son développement personnel,
 - Connaître ses besoins en matière de développement des compétences Gérer sa propre carrière de manière efficace
 - Apprendre tout au long de la vie
- Apprendre et travailler à la fois en collaboration et de manière autonome organiser et persévérer dans son propre apprentissage, l'évaluer et le partager

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Identifier et fixer des objectifs, se motiver et développer la résilience et la confiance en soi pour poursuivre et réussir l'apprentissage tout au long de la vie.
- Appliquer les acquis, les expériences de vie et la curiosité pour saisir les occasions d'apprendre et de se développer dans divers contextes de vie.

Entreprenariat



Entrepreneuriat



" La compétence entrepreneuriale fait référence à la capacité d'agir sur les opportunités et les idées, et de les transformer en valeurs pour les autres. Elle est fondée sur la créativité, la pensée critique et la résolution de problèmes, la prise d'initiative et la persévérance, ainsi que sur la capacité à travailler en collaboration afin de planifier et de gérer des projets ayant une valeur culturelle, sociale ou financière." Compétences clés pour l'éducation et la formation tout au long de la vie, Commission européenne, 2019.

Indicateurs comportementaux

- Initiative et esprit d'initiative, proactivité, vision, courage et persévérance
- Concevoir un plan d'affaires, trouver des idées et prendre des décisions
- Avoir confiance et croire en soi Pensée innovante
- Capacité à coopérer et à faire confiance à ses collègues et à travailler en équipe
- Identifier et saisir des opportunités pour soi-même ou pour les autres
- Tirer des leçons de l'expérience et apprendre de manière autonome
- Accepter la responsabilité en adoptant des approches éthiques tout au long du processus Diriger
- une équipe, avoir sa propre entreprise, ne pas craindre d'exprimer ses idées Comprendre l'offre et
- la demande
- Différents contextes et opportunités pour transformer les idées en actions
- (comment elles émergent) Activités personnelles, sociales et professionnelles
- Approches de planification et de gestion de projet (processus et ressources)
- Connaissance de l'économie et de ses principes éthiques
- Les défis du développement durable
- Ses propres forces et faiblesses
- Prise de risque

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Être des penseurs créatifs, imaginatifs et stratégiques. Résoudre des problèmes.
- Réfléchir de manière critique et constructive dans le cadre des processus de création et d'innovation
- Travailler à la fois en tant qu'individu et en collaboration avec des équipes.
- Mobiliser les ressources (personnes et choses)
- Maintenir l'activité
- Prendre des décisions financières liées au coût et à la valeur
- Communiquer et négocier efficacement avec les autres
- Gérer l'incertitude, l'ambiguïté et le risque dans le cadre d'une prise de décision éclairée.



Employabilité

Employabilité



Les compétences liées à l'employabilité sont la combinaison de connaissances, d'aptitudes, d'attitudes, de valeurs et de comportements qui permettent de réussir dans un emploi et qui peuvent être acquises par la pratique, l'apprentissage, la formation et le coaching.

Indicateurs comportementaux

- Prise de décision
- Expertise professionnelle et technique
- Leadership
- Analyse et résolution de problèmes
- Souci de la qualité
- Travail d'équipe et coopération
- Résilience
- Communication
- Adaptabilité

Pourquoi est-ce nécessaire ?

- Pour identifier les besoins individuels et planifier la gestion de la carrière
- Pour comprendre les exigences du poste et les normes de performance attendues
- Pour trouver un emploi lors de la réintégration
- Pour les soutenir dans le processus de recherche d'emploi
- Pour savoir comment rédiger un CV ou une lettre de motivation
- Pour réussir un entretien d'embauche
- Connaître ses forces et ses faiblesses
- Connaître sa vocation professionnelle
- S'orienter sur le marché du travail
- Savoir quelles sont les options qui s'offrent à vous

Conclusions

Que reste-t-il derrière les barreaux ?

La plupart des détenus en Europe retourneront dans la société. Dans cette optique, le temps passé en prison devrait être utilisé pour préparer les détenus à une vie respectueuse de la loi et autonome, afin d'éviter la récidive et d'accroître l'inclusion sociale. Cependant, à leur sortie de prison, la plupart des détenus sont confrontés à des problèmes d'intégration sociale, à différents niveaux. Ces obstacles comprennent le rétablissement des liens familiaux, la gestion de la toxicomanie et des problèmes de santé mentale, l'accès à un système de soutien et l'obtention d'un emploi et d'un logement. En raison de la crise du COVID-19, de nouveaux obstacles à la réinsertion des ex-détenus sont en place depuis mars 2020.

Ce cadre des compétences de réinsertion des détenus et des nouveaux obstacles à la réinsertion créés par la pandémie de COVID-19 vise à étudier les compétences que les détenus doivent appliquer après leur libération, pendant les processus de transition, en se concentrant sur les expériences récentes de libération des détenus au début de la pandémie.

Ce cadre constitue une ressource complète pour soutenir la planification et la mise en œuvre de programmes en milieu carcéral, offre des conseils pratiques pour aider les praticiens à concevoir et à développer des programmes de réinsertion en milieu carcéral afin d'affiner les programmes en fonction de la réalité et contribue à la réforme des prisons, en promouvant une approche multidisciplinaire pour obtenir un impact durable des programmes et des politiques de réinsertion en encourageant une coordination étroite entre les institutions de justice pénale et les organisations de la société civile.

Les détenus nouvellement libérés sont confrontés à de nombreux défis qui peuvent être amplifiés par des conditions préexistantes telles que le désavantage social. Sachant que pendant la peine de prison, un soutien individuel doit être apporté pour préparer le détenu à sa libération, même en sachant que ces conditions préexistantes continuent d'exister, ce cadre (qui tient compte de la voix des anciens détenus) offre un soutien et des conseils aux professionnels de la justice (personnel pénitentiaire, agents de probation).

Le matériel théorique montre différentes manières de concevoir la prison au fil de l'histoire et de la fonction sociale à chacune des étapes. Actuellement, l'institution semble être une institution destinée à moraliser et à socialiser les condamnés, influencée par le système progressif de la punition. Les données indiquent que la prison dispose de certains outils pour la réinsertion sociale, bien qu'il ne soit pas possible de définir ce que tous les intervenants et, à son tour, dénote que tous les cas ont des particularités qui les influencent.

Afin de confirmer si la prison et l'administration pénitentiaire remplissent réellement le rôle de réinsertion sociale des personnes en détention, il faudrait obtenir plus d'informations, en augmentant le nombre d'entretiens et le temps de recherche.

Néanmoins, avec les données obtenues, il semble possible d'arriver à certaines conclusions. Il ressort clairement des entretiens que chaque personne interrogée a un point de vue différent sur la question en question. L'analyse des entretiens et l'examen du matériel bibliographique nous ont permis de conclure que le problème de la réinsertion sociale implique plusieurs acteurs qui entravent souvent la croissance et le changement personnel des détenus.

Ces acteurs sont la société dans son ensemble, le rôle de l'État, le rôle de l'administration pénitentiaire et, enfin, le rôle des détenus ou des ex-détenus, compte tenu de la singularité de chacun d'entre eux.

La question des personnes privées de liberté, et leur réintégration ultérieure ou non dans la société dont elles font déjà partie, est un sujet visible et débattu dans les médias.

"Je leur ai fait ce que je savais faire. Maintenant que j'en sais plus, je le fais mieux" MAYA ANGELOU, mais pour vivre pleinement cette seconde chance, cette réintégration, les détenus doivent être accompagnés dans le processus de découverte d'eux-mêmes et de leurs capacités.

A partir du projet Self Design, notre objectif avec ce cadre de compétences est d'aider les détenus et surtout les professionnels et les autorités locales à comprendre les quinze compétences clés et nécessaires qu'ils vont acquérir pendant leur incarcération pour leur pleine et réelle réintégration sociale ultérieure.

Les praticiens pénitentiaires ont un impact décisif sur les réalisations et les motivations de leurs détenus et, par conséquent, sur le développement de leurs compétences.

Il est donc très important de soutenir le développement de ces compétences et de les encourager à collaborer avec les autorités dans le processus continu de développement de ces compétences. Il est essentiel que les professionnels soient en mesure de comprendre ces compétences pour soutenir la réinsertion des détenus.

Avec le soutien approprié de ce cadre de compétences, les praticiens peuvent offrir les meilleures expériences et s'assurer que tous leurs bénéficiaires atteignent leurs objectifs d'apprentissage. Les compétences clés sont nécessaires à l'épanouissement et au développement personnel, à l'employabilité, à l'inclusion sociale et à la citoyenneté active.

Le soutien aux praticiens et l'évaluation et la validation de ces compétences offrent des possibilités d'acquérir de nouvelles connaissances, aptitudes et attitudes et influencent les individus et leurs progrès en matière d'autonomie, d'engagement et de confiance en soi. Ces compétences seront essentielles dans la recherche de nouvelles opportunités d'apprentissage ou d'emploi et dans la prise de décision.

En outre, le développement des compétences est renforcé lorsqu'il se déroule dans des environnements d'apprentissage diversifiés et en collaboration avec différentes parties prenantes.

Ces compétences sont essentielles aux citoyens pour l'épanouissement personnel, un mode de vie sain et durable, l'employabilité, la citoyenneté active et l'inclusion sociale. Il établit une compréhension commune des compétences nécessaires aujourd'hui et à l'avenir pour que chacun puisse atteindre son plein potentiel à sa sortie de prison.

Grâce à ce manuel, les détenus pourront évaluer les compétences qu'ils possèdent déjà, choisir celles qu'ils veulent acquérir, et de nouvelles compétences pourront être approuvées.

Il ne fait aucun doute que les ex-détenus ont besoin de beaucoup de concentration et de détermination pour réussir leur réinsertion dans la communauté. Les statistiques montrent qu'environ la moitié des ex-détenus retournent en prison dans les cinq ans suivant leur libération. De nombreux ex-détenus ont un niveau d'éducation et des compétences professionnelles inadéquates, et ont peu de possibilités de logement. Ils sont souvent confrontés à la toxicomanie et à l'endettement.

Mais des études montrent également que lorsque les personnes incarcérées participent à des programmes de réinsertion, elles ont plus de chances de déjouer les pronostics et de réussir leur retour dans la communauté. Et les services qui favorisent la réinsertion des anciens délinquants dans la société sont bien moins coûteux que la réincarcération.

Références

- ♦ <http://www.prisonobservatory.org/upload/Prisons%20in%20Europe.%202019%20report.pdf>
- ♦ <https://researchbriefings.files.parliament.uk/documents/CBP-9331/CBP-9331.pdf>
- ♦ <https://adice.asso.fr/wp-content/uploads/2019/02/Skils-portfolio.pdf>
- ♦ https://ec.europa.eu/info/policies/justice-and-fundamental-rights/criminal-justice/eu-strategy-criminal-justice_en
- ♦ The Official Journal of the European Union, OJ C 172, 27.5.2015, p. 17-21 319 JOIN/2016/029 final
- ♦ https://ec.europa.eu/culture/node_en
- ♦ https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/media_en
- ♦ <https://ec.europa.eu/programmes/creative-europe/>
- ♦ https://ec.europa.eu/culture/policy/strategic-framework/european-coop_en
- ♦ https://ec.europa.eu/culture/news/2014/0616-call-cities-regions_en
- ♦ https://ec.europa.eu/culture/library_en
- ♦ <http://ec.europa.eu/eurostat/web/culture/overview>
- ♦ <http://bookshop.europa.eu/en/cultural-awareness-and-expression-handbook-pbNC0116125/>
- ♦ Erasmus for Young Entrepreneurs <https://www.erasmus-entrepreneurs.eu/index.php>
- ♦ The Official Journal of the European Union, OJ C 463, 23.12.2014, p. 4-14
- ♦ https://ec.europa.eu/info/strategy/european-semester/framework/europe-2020-strategy_en
- ♦ http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=31038&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html
- ♦ The Official Journal of the European Union, OJ C 172, 27.5.2015, p. 13-16
- ♦ University Business Forum http://ec.europa.eu/education/policy/higher-education/university-businesscooperation_en
- ♦ HEInnovate <https://heinnovate.eu/en>
- ♦ European Entrepreneurship Education NETwork (EE-HUB) <http://www.ee-hub.eu/>
- ♦ South-East European Centre for Entrepreneurial Learning <http://www.seecel.hr/>
- ♦ Innovation Cluster for Entrepreneurship Education <http://icee-eu.eu/>
- ♦ Youth Start - entrepreneurial challenges <http://www.youthstartproject.eu/> JADE-
- ♦ the European Confederation of Junior Enterprises <http://www.jadenet.org/>
- ♦ European Commission, Key competences for lifelong learning, 2019 <https://op.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/297a33c8-a1f3-11e9-9d01-01aa75ed71a1/language-en>
- ♦ OUTCOME OF THE COUNCIL MEETING, 3617th Council meeting Education, Youth, Culture and Sport, Brussels, 22 and 23 May 2018 <http://www.consilium.europa.eu/media/35296/st09078-en18.pdf>
- ♦ Proposal for a Council Recommendation on Key Competences for Lifelong Learning, Permanent Representatives Committee, Brussels, 2 May 2018, <http://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-8299-2018-INIT/en/pdf>
- ♦ COMMISSION STAFF WORKING DOCUMENT, Accompanying the document
- ♦ Proposal for a COUNCIL RECOMMENDATION on Key Competences for LifeLong Learning, January 2018, European Commission

- ◆ Working together to strengthen human capital, employability and competitiveness; {SWD(2016) 195 final}; communication from the commission to the European Parliament, the Council, The European economic and Social committee and the committee of the regions ; A new skills agenda for Europe
- ◆ RECOMMENDATION OF THE EUROPEAN PARLIAMENT AND OF THE COUNCIL of 18 December 2006 on key competences for lifelong learning
- ◆ Key competences for lifelong learning, 2018[TK1]
- ◆ Study among employers on requested competences for participants in mobility projects <https://adice.asso.fr/wp-content/uploads/2019/04/WEB-EN-1203-BrochureCompetences-1-1.pdf>; Competences + Project (KA2)
- ◆ Skills portfolio: <https://adice.asso.fr/wp-content/uploads/2019/02/Skils-portfolio.pdf>
- ◆ Euroepan-Key-competences-and-labour-market: <https://adice.asso.fr/wp-content/uploads/2019/02/Euroepan-Key-competences-and-labour-market.pdf> (PC Impress project) [TK1]
- ◆ Macedo Font, A. V. El sistema penitenciario y la asistencia médica en el marco del tratamiento penitenciario [en línea]. Campus virtual: pensamiento penal, 2011 [Fecha de consulta: 6 Septiembre 2013]. El sistema penitenciario: su historia y evolución.
- ◆ Foucault, M. (1975) Vigilar y castigar: nacimiento de la prisión Buenos Aires: Siglo XXI Editores Argentina. Goffman, E. (2004) Sobre las características de las instituciones totales. En Internados (pp.60-80). Buenos Aires: Amorrortu. Goffman, E. (1963) Estigma. La identidad deteriorada. Buenos Aires: Amorrortu.
- ◆ Marí, E. (1993). Racionalidad e imaginario social en el discurso del orden. Buenos Aires: Biblos.